LA TESTE
DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON

La Teste de Buch le vendredi 4 novembre 2005,

Secrétariat du Maire
Affaire suivie par Julien PEREZ
tél : 05 56 22 35 27
réf :2005/0384/28-10/JP-SD

DGS :
Cab:

Monsieur, Madame,

Vous avez signé récemment une pétition que m'ont remise messieurs Faure et Duroy lors du rendez-vous que je leur ai accordé le 25 octobre dernier.

Je me permets de vous répondre personnellement car les termes de la lettre qui m'a été remise et le texte que l'on vous a fait signer sont, à dessein, jalonnés de contre vérités. En tronquant la réalité et en la falsifiant, les porteurs de cette pétition n'ont souhaité que vous abuser afin d'obtenir un apparent soutien à une démarche d'opposition strictement politicienne.

En 2001, je me suis engagé à revenir sur la décision de l'ancienne majorité de raser l'ensemble de la forêt de la Pinède de Conteau. Le Plan d'Occupation des Sols voté en décembre 2000 prévoyait en effet l'urbanisation de l'ensemble de cette zone reprenant ainsi le POS de 1993. Ce n'est pas ma vision du territoire et c'est là encore une grande différence avec l'actuelle opposition municipale qui continue, comme vous pourrez le retrouver dans l'article du journal Sud-Ouest du 21 octobre 2005, de souhaiter l'urbanisation de toute la forêt.

La Pinède de Conteau doit être préservée pour une grande partie tout en assurant à la ville un développement qui réponde à ses besoins. Vous n'êtes pas sans savoir que nos enfants et l'immense majorité des actifs testerins ont les plus grandes difficultés à se loger. La flambée des prix de l'immobilier a pour effet d'exclure tout ceux qui hier pouvait, comme vous il y a encore 10 ou 20 ans, trouver un logement sur La Teste. Un couple avec un enfant dont les revenus sont de 3000 € mensuels, soit 20 000 francs, ne peut plus trouver à se loger sur notre commune. C'est pour lutter contre cette injustice qui exclut chaque jour un peu plus nos jeunes, qui aggrave les problèmes de circulation, freine le développement économique et la création d'emplois que, depuis mon élection, je crée des logements accessibles à tous les Testerins.

C'est dans le cadre de cette politique publique que s'inscrit ce projet pour la Pinède de Conteau. Nous aurions pu dès 2001 procéder à cette opération mais nous avons voulu préalablement développer un projet de territoire cohérent et mener une large concertation pour le faire partager.
C'est pourquoi le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui est le socle du futur Plan Local d'Urbanisme a été expliqué lors de la réunion